

J'espère que nul n'attribue aux apôtres la paternité de cette opulente poésie. Mais au moins, pensez-vous, c'est un document de haute antiquité : quelle saveur moyenâgeuse !

Vraiment !... Eh bien ! l'arbre généalogique de ce catalogue pousse ses racines jusqu'à 1491, pas plus loin. Voici ce qu'on lit à cette date, dans le *Livre de Jésus*, qui forme la seconde partie du *Compost ou Kalendrier des Bergers* :

QUOMANDEMENS SAINCTE ÉGLISE

Les dimanches messe orras
Et les festes de commandement.

Tous tes péchés confesseras
A tout le moins une foys l'an.

Et ton Créateur recepvras
Au moins à Pasques humblement.

Les festes sanctifieras
Qui te sont de commandement.

Quatre-Temps, vigiles jeûneras,
Et le Carême entièrement.

Ordre différent, orthographe archaïque, absence du précepte d'abstinence, c'est tout ce qui distingue ce vénérable ancêtre de ses arrière-neveux du XX^e siècle.

Le *Livre de Jésus* n'énumère que cinq commandements. Ailleurs, on en compte trois, quatre, sept, dix et plus. Qu'importait le nombre ? N'est-ce pas une de ces questions oiseuses dont l'*Imitation* nous dit qu'elles ne nous seront point posées au jour du jugement ? Pas n'est besoin, pour obéir à l'Eglise, de savoir additionner ses préceptes.

Ce catalogue rimé et rythmé ne fut pas du goût de tous les Français. Il y aura toujours des jansénistes en littérature. Les uns, s'avisant que la matière en était assez prosaïque, substituèrent, aux vers de la prose, de la vulgaire prose. Mais le peuple, qui est poète, revint à ses vers, obstinément.

D'autres, assez mauvais pédants pour s'offenser de l'indigence de ce poème, imaginèrent... Admirez ce qu'ils imaginèrent :

Entend la sainte messe aux jours saints du Seigneur

En luy rendant honneur.